



Riom le 24 septembre 2010

Chargé de mission éco-responsabilité de la Ville de Riom Tél. : 04 73 33 71 28 E-mail : communication@ville-riom.fr
--

Service Communication de Riom Communauté Tél. : 04 73 67 12 19 / 06 09 43 40 52 E-mail: valerie.faugere@riom.communaute.fr

Communiqué / Invitation presse

Semaine Européenne de la Mobilité : le mercredi 22 septembre, Riom et Riom Communauté lancent une plate-forme de co-voiturage pour développer des pratiques éco-responsables en interne avant de les diffuser à l'ensemble de leur population.

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité et de la mise en place de leur Plan de Déplacement des Administrations, la ville de Riom et la Communauté de Communes de Riom Communauté lancent une plate-forme à destination des agents des deux collectivités. Objectif : tester et diffuser des pratiques éco-responsables en interne pour mieux les diffuser à l'échelle des habitants de la ville et de la communauté de communes.

Cette mesure phare est l'aboutissement d'une démarche concertée avec le personnel et les élus et préfigure un ensemble de mesures concrètes en faveur du développement durable.

Le Plan de Déplacement des Administrations (PDA) : une démarche développée en concertation avec le personnel et les élus

Inscrit dans le cadre législatif et réglementaire du Grenelle de l'Environnement et de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie du 30 décembre 1996, le PDA vise à rechercher, en concertation avec les agents, des solutions alternatives à l'usage individuel de la voiture pour les déplacements quotidiens domicile/travail et pour les déplacements professionnels.

Les effets recherchés s'inscrivent dans plusieurs domaines : économies financières, efficacité du travail, gestion de l'espace, lien social, promotion de la collectivité, protection de l'environnement et de la santé et lutte contre le réchauffement climatique.

C'est pourquoi, Riom et Riom Communauté ont lancé, en 2008, une enquête auprès de leur personnel. Ce diagnostic, significatif à 70 %, a permis de recueillir les attentes et freins des agents et de dresser une cartographie de leurs trajets. Ainsi, 83% des déplacements domicile-travail se font en voiture individuelle avec un fort potentiel de report modal* vers les déplacements alternatifs que sont les transports en commun, le vélo et le covoiturage.

2010 : une année phare qui signe l'engagement de Riom et Riom Communauté à travers six actions concrètes

Ce diagnostic a permis de définir six pistes d'actions, en direction du personnel mais aussi de la population riomoise et du territoire de Riom Communauté :

- **La prise en charge des frais de transport en commun par les collectivités** ; effective depuis 2009, cette prise en charge à 50 % qui concerne encore trop peu d'agents mérite d'être mieux connue.

- **Une formation des agents à l'éco-conduite** : une conduite plus souple et douce permet de réduire les consommations de carburant (de 10 à 20%), d'augmenter la durée de vie des appareils, d'optimiser la sécurité routière et de diminuer les rejets de gaz à effet de serre.

- **Le lancement d'une plate-forme de covoiturage**. Le covoiturage répond particulièrement aux enjeux de changement climatiques, d'émission de gaz nocifs pour la santé et de fluidification du trafic et des stationnements. Or, le diagnostic a mis en lumière la localisation d'îlots de regroupement des agents, avec un fort potentiel d'agents effectuant quotidiennement le même trajet sur les mêmes créneaux horaires. De plus, 56% des agents se sont montrés intéressés par d'autres modes de déplacement que la voiture, 26% plébiscitant le covoiturage. Ainsi, cette plate-forme, développée en partenariat avec l'association Covoiturage Auvergne sous la forme d'un site internet facilement accessible, permettra aux agents de se mettre en relation pour leurs trajets domicile-travail, mais aussi d'organiser du covoiturage pour les manifestations organisées par les deux collectivités.

A son démarrage, le mercredi 22 septembre, la plate-forme est destinée aux agents des deux communautés, mais elle sera progressivement ouverte aux employeurs de l'agglomération riomoise puis à l'ensemble des riomois.

- **Une flotte de vélos pour les agents des deux collectivités**

Cette flotte de vélo adaptée (vélos de ville et vélos à assistance électrique) permettra de répondre à tout type de déplacements, courts ou physiques.

- **Le nouveau réseau de transport R' Cobus** : mis en place par Riom Communauté depuis le 30 août dernier, ce réseau offre de nombreux arrêts et horaires ainsi qu'une connexion train-bus à la gare SNCF de Riom.

- **Un nouveau schéma des pistes cyclables**

Donner d'avantage de place aux modes de déplacements « doux », et en particulier aux vélos, telle est la volonté de la municipalité, qui travaille à un nouveau schéma des itinéraires cyclables. **Dans ce cadre deux réunions publiques de concertation sont organisées les 23 et 28 septembre**, afin de permettre à tous les habitants et usagers de faire part de leurs questionnements et suggestions. Objectif : une mise en place début 2012.

Quelques chiffres à retenir (Source ADEME 2010) :

- 30% des rejets de CO₂, principal gaz à effet de serre (GES), proviennent des transports
- D'ici à 2050, la France s'est engagée à diviser par quatre ses émissions de GES (Plan Climat et le Grenelle de l'Environnement)
- Un kilomètre en voiture coûte en moyenne 0,30€ et 0,07€ en transport public
- En ville, le vélo est plus rapide que la voiture sur une distance inférieure à 3 km,
- 30 minutes d'activité physique quotidienne, c'est ce que l'OMS recommande pour se maintenir en bonne santé

En savoir plus sur www.ville-riom.fr et sur www.riom-communaute.fr